

ATTESTATION DE DEFISCALISATION SOINS EN ZONE DEFICITAIRE

Je soussigné(e), Docteur,
Exerçant à, certifie :
d'une part de mon inscription au tableau de permanences des
soins, et d'autre part de la présence d'au moins une commune
dans une zone déficitaire en offre de soins dans le secteur pour
lequel le tableau est établi.

Les honoraires entrant dans le cadre de l'article 151 ter du Code
Général des Impôts s'élèvent pour l'année 2023 à euros.

Je demande la défiscalisation de ces honoraires (à hauteur de 60
jours par année).

Les Attestations des différents organismes versant ces honoraires
sont conservées dans ma comptabilité.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent :

--